

## Définition

**La mécanisation permet de réaliser des tâches avec des engins auxquels sont souvent associés des outils.**

Si cette solution permet généralement de gagner du temps, de faciliter les opérations et d'organiser une alternance de tâches, il faut être vigilant à ce qu'elle ne déplace pas le risque TMS.



Rogneuse-écimeuse



Enfonce-pieu

## Les facteurs de risque

- > Vibrations (transmises à l'ensemble du corps du conducteur)
- > Sollicitation du dos et/ou de la nuque si des rotations/torsions sont nécessaires pour regarder et surveiller les opérations à l'arrière et sur les côtés des engins
- > Contraintes posturales (dos), port de charges, effort et sollicitation des membres supérieurs lors de certaines opérations (attelage/dételage notamment)
- > Position statique prolongée

### ZOOM SUR . . .

L'utilisation d'engins peut être un bon moyen de réduire la pénibilité de certaines tâches et le temps d'exposition aux sur-sollicitations biomécaniques.

Cela nécessite néanmoins une organisation et une réflexion globale quant à l'articulation de l'ensemble des tâches. Dès lors, il s'agira de trouver des compromis :

- entre les nécessités agronomiques et le travail dans les vignes.  
*Exemple : aplanir les sols pour faciliter le déplacement dans les rangs va entraîner un tassement des sols.*
- entre les bénéfices des engins/outils et les risques pour la vigne.  
*Exemple : endommagement possible des pieds de vigne avec certaines machines.*
- entre les choix de mécanisation et son mode de conduite du vignoble.  
*Exemple : l'utilisation d'une « tireuse de bois » impliquera une adaptation de son palissage.*



**Attention aux risques liés aux machines : choc, happement, écrasement, cisaillement, coupure, éjection de fluide, projection de pièces, chute de hauteur, coactivité avec les vignerons à pied, renversement...**



# Les pistes de réflexion

**Pour agir sur les facteurs de risque identifiés, il est nécessaire de s'interroger sur les trois composantes du travail :**

## TECHNIQUES

- > Quels critères sont retenus lors de l'achat d'un nouveau matériel ? Ai-je intégré le confort de travail dans mon choix ?  
*Exemples : choisir des équipements facilitant une posture confortable de travail (volant réglable en hauteur, aide visuelle...), acheter un engin le moins vibrant possible, s'assurer que l'engin est muni de dispositifs de suspension (cabine, siège, essieux)...*
- > Ai-je envisagé certaines améliorations techniques ?  
*Exemple : caméra de recul pour faciliter les manœuvres.*
- > Comment sont choisis les sièges des conducteurs ?  
*Exemples : siège pneumatique réglable, siège pivotant permettant de se retourner pour suivre certaines manœuvres sans torsion/rotation...*
- > Quels moyens sont mis en place pour réduire les vibrations ?  
*Exemples : choisir un engin le moins vibrant possible, contrôler les amortisseurs, adapter la pression des pneumatiques en fonction de la tâche, réduire sa vitesse, entretenir les sols et les chemins d'accès, maintenir les sièges en bon état et les régler en fonction de la morphologie du conducteur (poids, taille...) pour une efficacité optimale...*
- > Ai-je la possibilité de faciliter les opérations d'attelage/dételage et de remisage des engins/outils ?  
*Exemples : types d'attelages sûrs (automatiques, semi-automatiques), emplacement judicieux des commandes de relevage, accessibilité, espace disponible, conditions d'éclairage favorables, état des sols (horizontalité, nivellement), utilisation de supports adaptés (stabilité), moyens d'aide à la manutention et au déplacement des outils remisés...*

## ORGANISATIONNELLES

- > Les opérations de réglage, de maintenance et de nettoyage sont-elles organisées et planifiées comme les autres tâches du vignoble ?  
*Note : un matériel mal réglé pourra générer des tâches supplémentaires pour le tractoriste et le vigneron, à évaluer en termes d'exposition aux TMS.*
- > Ai-je pensé à alterner les tâches et à aménager le rythme de travail ?
- > Comment sont organisés les temps de récupération ?

## HUMAINES

- > Les utilisateurs d'engins sont-ils formés aux tâches et à la conduite de chaque machine dans l'environnement de travail ?
- > Possèdent-ils une autorisation de conduite pour certains types d'engins ?
- > Sont-ils formés au réglage du siège ?
- > Connaissent-ils les risques auxquels ils sont exposés ?



**Toutes les machines et tous les équipements doivent être conformes et maintenus en conformité.**